

Parrainage d'écoles d'Algérie.

Numéro d'inventaire : 2012.01014

Auteur(s) : R. Delrieu

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique de la Seine-Maritime

Date de création : 1960

Description : Pages dactylographiées et ronéotées.

Mesures : hauteur : 310 mm ; largeur : 212 mm

Mots-clés : Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Lieux : Seine-Maritime

RLB
INSPECTION ACADÉMIQUE
DE LA
SEINE-MARITIME

Rouen, le 28 Mars 1960

3ème Bureau

Objet

Parrainage
d'Ecoles d'Algérie

L'Inspecteur d'Académie de la Seine-Maritime

à Messieurs les Inspecteurs et Mesdames les Inspectrices
de l'Enseignement du Premier Degré, de l'Enseignement
Technique et de la Jeunesse et des Sports
Messieurs et Mesdames les Chefs d'Etablissements
Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices.

Par notes ronéotypées du 14 Décembre 1959 et du 27 Février 1960, j'ai porté à votre connaissance les instructions ministérielles concernant la mise en oeuvre des parrainages d'écoles en Algérie.

Par ailleurs, le Conseil Général de la Seine-Maritime a décidé de jumeler le département avec l'arrondissement de Saïda. Il paraît souhaitable, pour obtenir une action cohérente, de conserver le même secteur géographique. C'est dans cet ordre d'idées que M. le Sous-Directeur, chargé des Affaires Générales au Ministère de l'Éducation Nationale, m'a transmis six demandes de parrainage émanant d'écoles de l'arrondissement de Saïda qui ont besoin d'aide, et dont vous trouverez ci-après la liste et les besoins les plus urgents.

Il est certain qu'un grand nombre d'Etablissements ou d'Ecoles, redoutant d'apporter une contribution trop modeste, ou qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir renouveler, n'ont pas cru pouvoir répondre à l'appel lancé par les Circulaires Ministérielles précitées.

Cependant, il convient de souligner que les besoins restent immenses et qu'un grand nombre d'enfants d'Algérie pourraient être efficacement aidés par le rassemblement et la mise en commun de dons, même les plus modestes, collectés sur l'ensemble du département.

J'invite, en conséquence, les maîtres à s'associer à la mission de solidarité entreprise et à rassembler dans leur Etablissement ou Ecole, les vêtements, les chaussures, les livres et le matériel éducatif demandés par des écoles déshéritées.

Dans les groupes importants ou dans une même localité, une action peut être entreprise et coordonnée par l'un des Chefs d'Etablissement et à son initiative. L'un des Etablissements peut servir de centre de rassemblement. Les regroupements et envois sur Rouen seront ainsi facilités par l'organisation en quelque sorte, de relais successifs.

L'ingéniosité, le dévouement et la bonne volonté de tous n'ayant jamais fait défaut, je suis persuadé que les colis pourraient être bénévolement transportés à Rouen et déposés à l'Inspection Académique, 22, Boulevard des Belges, qui centralisera les envois.

Les écoles pouvant envoyer les colis sans préciser l'école destinataire, étant entendu que des regroupements seraient opérés pour expédier aux six écoles désignées des envois de quelque importance. D'autres écoles ou groupements d'écoles préféreraient, au contraire, nouer des liens plus étroits avec l'une des six écoles proposées, et qui ont, notamment, l'intention d'établir avec les maîtres et les élèves une correspondance suivie, désigneront l'école qu'ils veulent aider et parrainer. Je signale que les six écoles désignées ont précisé que la correspondance éventuelle serait assurée à la fois par les Instituteurs et Institutrices et les élèves.

J'ai obtenu le concours des organismes départementaux de la Croix-Rouge pour le transport des colis, depuis Rouen jusqu'aux destinataires. Il est bien entendu que la volonté des donateurs sera rigoureusement respectée.

La collecte pourrait être entreprise immédiatement. Je suis persuadé qu'à l'occasion des déplacements des vacances de Pâques, un grand nombre d'envois pourraient être rassemblés à l'Inspection Académique. Le nécessaire serait fait sans délai pour un acheminement immédiat, afin de répondre

